



Communiqué de presse

Le Syndicat Suisse des Services Publics (SSP) est fortement implanté sur le site de l'Aéroport International de Genève (AIG). Il est signataire de nombreuses Conventions Collectives de Travail (CCT) et intervient également dans d'autres sociétés aéroportuaires ne disposant pas de CCT à l'heure actuelle.

Le SSP constate une augmentation constante des contournements des dispositions légales et des jurisprudences cantonales et fédérales (Loi sur le Travail, Code des Obligations, Arrêt Orange, Arrêt sur le paiement des fériés pour le personnel auxiliaire, etc.). De plus, la mise en concurrence toujours plus exacerbée entre les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité entraîne une importante dégradation des conditions de travail.

De source employeur, nous savons que cette mise en concurrence est pour une bonne part initiée par l'AIG, notamment lors du renouvellement des concessions aéroportuaires. Cette concurrence est particulièrement déloyale, car certaines entreprises sont soumises à des CCT et d'autres pas.

En réaction à ce durcissement des conditions de travail, le personnel vient de signer une pétition qui a recueilli 1'151 signatures. Le personnel demande notamment la création d'une plateforme entre les employeurs et le SSP qui permettrait de garantir le respect des dispositions légales, l'élargissement des CCT existantes, la protection accrue du personnel auxiliaire et l'établissement de salaire minimum pour les entreprises hors d'un secteur disposant d'une CCT.

Afin de définir les modalités futures de cette plateforme, le SSP a adressé un courrier à François Longchamp président du Conseil d'Administration de l'AIG et actuel président du Conseil d'Etat en charge du Département de la Solidarité et de l'Emploi. Nous espérons pouvoir le rencontrer très prochainement.

L'urgence de cette rencontre est d'autant plus grande que plusieurs négociations en cours sont aujourd'hui dans l'impasse. La Chambre des Relations Collectives de Travail (CRCT) a été saisie de différentes requêtes, dont certaines ne s'achèment pas vers une conciliation des parties. Les employés de plusieurs entreprises envisagent aujourd'hui de recourir rapidement à la grève.

Le SSP espère que les employeurs et l'AIG comprendront la nécessité d'entendre les revendications des employés sans que ces derniers soient obligés de recourir aux moyens de lutte syndicaux.

Le SSP – 16 décembre 2009

Dossier presse: www.sspta.ch